

Jury d'admissibilité CAFIPEMF

Session 2015/2017 réuni le 18/12/ 2015 au Rectorat

Rapport de jury

Le jury a apprécié les candidats qui avaient une connaissance de l'évolution du système éducatif, et étaient informés des récentes réformes. Les candidats les plus performants ont été ceux qui ont su se décentrer de leur pratique et qui ont été capables de mettre en perspective leur expérience professionnelle sans redire à l'identique leur présentation écrite. La connaissance du référentiel de compétences professionnelles de formateur est un appui judicieux. Ceci permet de se projeter sur une fonction qui reste pour beaucoup trop floue et éloignée de la réalité. Le formateur n'est ni un modèle, ni un mentor.

Si une excellente pratique de classe est indispensable, elle n'est pas suffisante. Il ne s'agit pas de partager son expérience professionnelle, mais d'adopter une autre posture, aussi la capacité à la réflexion didactique et pédagogique est un incontournable. Ceci exige des lectures récentes. La pratique de classe diversifiée est un atout non négligeable pour se projeter à accompagner des collègues ayant des problématiques variées, toutefois le zapping se révèle parfois un obstacle à l'approfondissement de la réflexion. Les candidats doivent également percevoir et comprendre les enjeux de l'option.

Le temps très court de présentation ne permet pas un usage satisfaisant du numérique, son utilisation peut même s'avérer un frein et mettre en difficulté le candidat.

Quelques données chiffrées (pour la session 2015/2017):

67 candidats inscrits : 42 pour la SEINE-MARITIME
25 pour l'EURE

10 abandons

31 candidats admissibles : 21 pour la SEINE-MARITIME
10 pour l'EURE

Les membres de la commission 276

Le 19/12/2015